

Description de la qualité



Caractéristiques	qualité visuelle	vision industrielle	non-visibilité
Description	Se compose de lamelles aboutées d'une essence de bois dont la texture et le veinage présentent un aspect homogène. Domaine d'utilisation : plafonds visibles en hauteur. Les caractéristiques de croissance sont réduites. Les caractéristiques de croissance non correspondantes peuvent être réparées par des patchs en bois.	Surfaces dans une seule essence de bois ; les différences de couleur, de veinage et de texture sont en principe moins importantes. Utilisable comme surface pour la construction de halls industriels. Les caractéristiques de croissance non correspondantes peuvent être corrigées par des patchs en bois. Qualité possible sur demande.	Aucune exigence visuelle ; il est prévu que la surface soit recouverte d'autres matériaux. Différentes essences de bois sont possibles pour la couche de finition.
Essence de bois Vue de dessus	épicéa, mélèze/pin/sapin/ feuillus sur demande	épicéa, sapin, pin	épicéa, sapin, pin
Surface	poncé	poncé	poncé
Largeur du joint à la livraison	jusqu'à 1 mm max.	jusqu'à 2 mm max.	jusqu'à 3 mm max.
Branches	solidement soudés, quelques nœuds noirs tolérés, nœuds d'arête cassés et nœuds tombés jusqu'à 15 mm tolérés.	nœuds noirs solidement implantés d'un diamètre maximal de 20 mm, nœuds d'arête cassés et nœuds tombés d'un diamètre maximal de 25 mm autorisés	Limitation selon le classement de résistance
Poches de résine	jusqu'à 5 mm x 70 mm ou équivalent en mm ² autorisé	jusqu'à 6 mm x 80 mm ou équivalent en mm ² autorisé	sans limitation
Raccommodages	autorisé	autorisé	autorisé
Bleuissement et stries de rouille	légère décoloration autorisée jusqu'à 5 % de la surface	Décoloration autorisée jusqu'à 10 % de la surface	sans limitation
Invasion d'insectes	non autorisé	non autorisé	galeries de rongement autorisées jusqu'à 2 mm de diamètre
Pousses d'écorce	non autorisé	autorisé de manière ponctuelle	autorisé
Tube médullaire	autorisé	autorisé	autorisé
Fissures	admissible jusqu'à 2 mm de large	admissible jusqu'à 3 mm de largeur	Limitation selon le classement de résistance
Bois imprimé, Buchs	jusqu'à 40 % de la surface	Limitation selon le classement de résistance	Limitation selon le classement de résistance
Pourriture molle	non autorisé	non autorisé	non autorisé
Infestation par le gui	non autorisé	non autorisé	non autorisé
Humidité du bois	maximum 10 % ± 2 %	maximum 12 % ± 2 %	maximum 12 % ± 2 %
Épaisseurs des planches	19 mm à 45 mm	19 mm à 45 mm	19 mm à 45 mm
Largeur des planches	80 mm à 200 mm ; dans la couche de finition, on utilise exclusivement des planches de même largeur.	80 mm à 240 mm ; dans une même couche, il peut y avoir des planches de différentes largeurs	80 mm à 280 mm ; dans une même couche, il peut y avoir des planches de différentes largeurs

Types d'incision	Produit principal	sans restrictions	sans restrictions
Domaine de validité	Les qualités de surface indiquées ne s'appliquent qu'au(x) parement(s) et non aux petits côtés des planches contreplaquées. Les qualités de surface indiquées sont valables à la livraison. Des fissures et des joints peuvent se former lors de l'utilisation, notamment en cas de changement des conditions climatiques.		
Surface poncée	Jusqu'à une largeur de panneau de 3,20 m ou une épaisseur de panneau de 300 mm, les surfaces sont poncées ou calibrées. Selon le format des panneaux ou l'orientation des lamelles de plafond, il peut y avoir un ponçage perpendiculaire au sens des fibres.		
Collage des petits côtés	Sur demande, il est possible de coller des lamelles de plafond sur le petit côté dans le sens de la longueur.		